

Renforcer l'industrie MEM pendant et après la crise

De meilleures conditions-cadres pour l'industrie MEM - maintenant!

Situation

- En raison de la pandémie du coronavirus, il faut s'attendre en 2020 à l'effondrement économique le plus violent vécu depuis le milieu des années 1970.
- La situation de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) était déjà difficile en 2019 ; une situation qui ne s'est pas améliorée en début d'année. La mauvaise évolution conjoncturelle sur les marchés principaux, provoquée par des conflits commerciaux, ainsi que la forte surévaluation du franc suisse par rapport à l'euro en sont les causes.
- Ce n'est qu'au cours des deuxième et troisième trimestres 2020 que les effets de la crise du coronavirus se feront pleinement ressentir dans l'industrie MEM.
- Pour surmonter la récession annoncée, nous devons sortir du confinement le plus rapidement possible et de manière contrôlée. Ceci permettra de rétablir la consommation en Suisse. Il faut en effet éviter à tout prix un retour du confinement.
- Au niveau de la politique économique, un plan de relance n'est pas la voie à suivre pour lutter contre la crise économique. Les effets d'un tel plan, pour autant qu'il en existe un, seraient insuffisants, trop tardifs et inappropriés.
- Au contraire, pour augmenter la compétitivité internationale des entreprises, l'industrie MEM orientée, majoritairement vers l'exportation, a besoin d'améliorations ciblées des conditions-cadres économiques.
- Pour atteindre cet objectif, les cinq améliorations des conditions-cadres économiques suivantes sont indispensables:
 - supprimer les droits de douane sur les produits industriels
 - augmenter la capacité d'innovation
 - améliorer l'accès au marché
 - accélérer la numérisation
 - exploiter de façon optimale les marchés publics

1. Situation initiale

Le confinement en Suisse et dans de grandes parties du monde pour contenir la pandémie du coronavirus a immédiatement conduit à un effondrement global de la création de valeur économique (« choc de l'offre »). Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) prévoit actuellement une baisse du PIB de 6,7% pour l'année 2020 et une hausse du chômage à environ 4%. Ce serait la pire récession depuis 1975.

2. Un plan de relance de l'économie sans grand effet

Un plan de relance n'est pas la voie à entamer pour lutter contre l'effondrement de l'économie.

1. Économie intérieure: la cause est un choc de l'offre et non pas un choc de la demande

Au niveau de l'économie intérieure, la récession a été déclenchée par des facteurs liés à l'offre. Le recul du PIB est dû au fait que l'État ait interdit l'exercice de diverses activités économiques. En outre, en ordonnant à une majorité de la population de rester à la maison, il a en fait privé de nombreuses acteurs de l'économie autorisés à rester ouverts de pouvoir exercer leur activité.

Il ne s'agit donc aucunement d'une récession provoquée par un recul de la demande qui, dans ce cas, nécessiterait une intervention de l'État au moyen d'un plan de relance économique afin de compenser le manque de demande privée en augmentant les dépenses publiques.

2. Effondrement massif des commandes étrangères

L'industrie MEM suisse (un pilier de l'économie d'exportation suisse) est fortement imbriquée dans les chaînes de création de valeur internationales. Sa part dans les exportations est de près de 80%. La baisse massive de la demande sur les principaux marchés de vente de l'industrie suisse (UE, USA, Asie), aggravée en 2019 déjà par une activité économique au ralenti, un franc suisse fort et combinée à des restrictions de voyage et du commerce, entraîne une forte diminution de l'utilisation des capacités de production. Ceci aura un impact négatif sur les bénéfices des entreprises et le PIB en Suisse. À cet égard, un plan de relance n'est guère utile. Il ne peut avoir d'influence que sur la demande intérieure (p.ex. le secteur de la construction et les secteurs connexes) et arrive généralement trop tard. Pour l'industrie d'exportation, une reprise significative de la demande sur les marchés respectifs de l'industrie MEM est nécessaire à court et moyen terme tout comme l'annulation des restrictions de voyage européennes et intercontinentales.

3. La «relocalisation» imposée par l'État nuit à la prospérité

Suite à la crise du coronavirus, plusieurs pays exigent (USA/UE) ou ont déjà décidé (Japon) de relocaliser certaines productions («reshoring») à l'aide de subventions dans le cadre de programmes de relance économique. Ceci compromet les avantages de la répartition du travail à l'échelle internationale. Elle renchérit les produits pour les consommateurs et nuit à la prospérité du pays. Avenir Suisse a publié des chiffres impressionnants à ce sujet le 18 mai 2020.

4. Ne pas utiliser la crise du coronavirus en faveur de la politique climatique

Il faut maintenir la voie entamée vers une économie à faible émission de carbone («décarbonisation»). Nous refusons de dévier des objectifs climatiques fixés dans la loi révisée sur le CO₂. De même, un programme d'incitation en vue d'accélérer la restructuration du secteur de l'énergie n'est pas nécessaire.

Une «offensive solaire» censée viser le marché intérieur augmenterait les importations de panneaux solaires. Ceci aurait pour effet de soutenir les économies des pays d'origine - en l'occurrence la Chine et l'Allemagne. Par conséquent, l'argent du contribuable suisse «s'écoulerait» à l'étranger, ce qui est absurde.

Il convient donc de renoncer à un plan de relance et à des mesures protectionnistes. Les effets d'un tel plan, pour autant qu'il en existe un, seraient insuffisants, trop tardifs et inappropriés.

3. L'industrie a besoin de meilleures conditions-cadres

En sortant rapidement et de manière contrôlée du confinement, les entreprises peuvent à nouveau proposer leurs produits et services, et les ménages peuvent à nouveau consommer. Ainsi, les ménages et les entreprises ne sont plus dans l'incertitude et un effondrement encore plus violent de la demande est évité. Il est donc important d'éviter un nouveau confinement - en Suisse et dans les marchés d'exportation.

Dans cette situation économique extrêmement tendue, il est important que les entreprises suisses retrouvent leur compétitivité. Seules les entreprises compétitives et performantes peuvent continuer à offrir leurs services comme d'habitude. L'État peut apporter une contribution importante à cet égard en améliorant les conditions-cadres pour la place économique suisse.

Pour surmonter la récession, nous avons besoin de mesures permettant aux entreprises d'augmenter leur compétitivité sur les marchés internationaux. Dans ce but, il faut augmenter la marge de manœuvre entrepreneuriale, accorder plus de flexibilité aux entreprises et renforcer leur capacité d'innovation. De meilleures conditions-cadres aident efficacement les entreprises à redémarrer leurs activités économiques.

Aussi faut-il prolonger certaines mesures d'urgence en cours. L'industrie ne ressentira pleinement les effets négatifs du coronavirus que dans les mois à venir. Il convient donc, notamment, de porter à 18 mois la durée de l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail et de prolonger jusqu'à la fin de 2020 le délai pour les demandes de crédits COVID-19.

4. Cinq exigences en politique économique

Pour renforcer la place industrielle suisse, Swissmem exige un programme d'accélération, avec pour objectif d'améliorer les cinq conditions-cadres suivantes pour l'économie:

Supprimer les droits de douane sur les produits industriels	<ul style="list-style-type: none"> • La suppression des droits de douane sur les produits industriels réduira les coûts d'acquisition des produits de base industriels. À elle seule, l'industrie MEM serait ainsi soulagée de CHF 125 millions par an et de charges administratives. Le Parlement doit se pencher sur ce projet sans tarder afin qu'il puisse être appliqué dès 2021.
Renforcer l'encouragement de l'innovation	<p>L'innovation est un instrument idéal pour soutenir les entreprises. Plusieurs mesures sont à disposition:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre du message FRI 2021-2024 (demande CSEC-E), la Confédération doit mettre CHF 130 millions supplémentaires à la disposition des instruments Innosuisse «Encouragement de projets» et «Chèque d'innovation». • Les critères d'encouragement d'Innosuisse doivent être adaptés en fonction de la reprise des activités d'innovation. Plus précisément, la contribution en espèces doit être accordée aux partenaires chargés de la mise en valeur. La clé de répartition des coûts des projets entre ces derniers et leurs partenaires scientifiques d'actuellement 50:50 doit être ajustée à 20:80. Le partenaire chargé de la mise en valeur doit être en mesure d'impliquer des prestataires de services R&D privés dans le projet. Leurs prestations sont rémunérées par Innosuisse selon les tarifs horaires des Hautes écoles spécialisées. • Le cadre de paiement pour les centres de transfert technologique selon l'article 15 (LERI) doit être augmenté de CHF 28 millions dans le cadre du message FRI (demande CSEC-E).
Améliorer l'accès au marché pour l'industrie MEM	<ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la conclusion de nouveaux accords de libre-échange (ALE): L'élément central de tout ALE est la suppression mutuelle des tarifs douaniers. L'abolition des obstacles douaniers facilitera considérablement l'accès au marché pour les exportateurs suisses. Il faut ratifier rapidement l'ALE avec le Mercosur, entamer les négociations avec les États-Unis et ratifier les accords avec les pays d'Asie du Sud-Est et l'Inde. • Assurer la stabilité avec l'UE, le principal marché de vente: La politique liée à l'industrie de l'UE est plus stricte et protectionniste. Il est donc d'autant plus important pour l'industrie MEM suisse de s'assurer un accès à long terme au marché intérieur de l'UE (part des exportations : 56%). Il est essentiel de clarifier rapidement les dossiers en suspens de l'accord-cadre et de le ratifier immédiatement après la votation sur l'initiative de résiliation. • Renforcer l'accès aux grands projets d'infrastructure: Le besoin mondial d'investissements dans les infrastructures est estimé à 90 milliards de dollars d'ici à 2040. Les organisations de la Confédération (ambasades, S-GE, SBH, SERV, SECO, etc.) doivent apporter leur soutien aux entreprises - notamment aux PME - pour accéder aux marchés, principalement dans

	<p>les domaines de la mise à disposition, l'acquisition et la diffusion d'informations (au moyen de mandats d'études). Cela donne également aux PME la possibilité de participer à ce genre de projets.</p>
<p>Créer un cadre avancé pour la numérisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La crise du coronavirus a démontré de façon impressionnante les avantages de la numérisation pour la société. Nous avons maintenant besoin d'étapes supplémentaires pour assurer la progression de la numérisation au niveau des chaînes de création de valeur et des processus. Il s'agit des questions suivantes : premièrement, permettre l'expansion rapide du réseau mobile 5G en fixant des limites adéquates dans l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI). Deuxièmement, appliquer une stratégie de cybersécurité globale qui comprend les infrastructures critiques, la défense nationale, l'économie et la société. Troisièmement, réduire considérablement les coûts administratifs par le biais des services «e-Government» et, quatrième-ment, développer les compétences numériques à tous les niveaux de la formation et dans les entreprises.
<p>Exploiter le cadre politique et juridique existant au niveau des marchés publics en faveur de la place industrielle suisse</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser la marge de manœuvre existante: Les critères d'attribution définis dans la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) révisée offrent une marge de manœuvre aux offices d'adjudication. Celle-ci doit être utilisée de manière conséquente en cas d'acquisitions par les pouvoirs publics et par des entreprises proches de l'État en faveur de la place industrielle suisse. • Appliquer les réglementations de la Confédération en matière de politique d'armement: Les règles du GATT/OMC prévoient la possibilité d'acquérir des biens importants pour le domaine de la sécurité sur le marché suisse (notamment du matériel de guerre). Il convient d'exploiter ces biens afin de respecter l'art. 1 de la loi fédérale sur le matériel de guerre (LFMG) et les principes du Conseil fédéral en matière de politique d'armement. Ces derniers exigent que la Suisse maintienne une capacité industrielle adaptée aux besoins de sa défense nationale. Pour cela, les possibilités de participations industrielles lors de l'achat de matériel de guerre doivent être exploitées au maximum - il est ainsi possible d'assurer, sans coûts supplémentaires, le savoir-faire et des emplois en Suisse.

Pour de plus amples renseignements chez Swissmem :

– Jean-Philippe Kohl, chef de la division Politique économique, tél. +41 44 384 48 15, j.kohl@swissmem.ch